

Délibération 2024-36
Conseil d'administration du 26 septembre 2024

Objet : dates de versement des pensions en 2025

M. Cazenave, président de séance,
rend compte de l'exposé suivant

Exposé

Vu l'article 60 du décret n° 2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, qui précise que le conseil d'administration fixe les conditions dans lesquelles sont émis les titres de pension et sont payés les arrérages ;

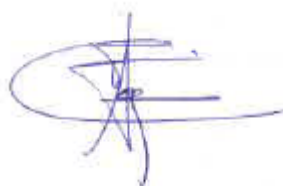
Vu l'avis favorable émis par la commission des comptes, dans sa séance du 25 septembre 2024.

Le conseil d'administration délibère et, à l'unanimité, valide le calendrier 2025 des virements (SEPA et internationaux) des pensions ci-dessous :

MOIS	DATE DE RÈGLEMENT
JANVIER	29 janvier
FÉVRIER	26 février
MARS	27 mars
AVRIL	28 avril
MAI	28 mai
JUIN	26 juin
JUILLET	29 juillet
AOÛT	27 août
SEPTEMBRE	26 septembre
OCTOBRE	29 octobre
NOVEMBRE	26 novembre
DÉCEMBRE	24 décembre

Bordeaux, le 26 septembre 2024

Le secrétaire administratif du Conseil,



Alain Paquin

